

SEVADEC
Syndicat mixte pour l'Élimination et la
Valorisation des DÉchets ménagers du
Calaisis

Nombre de Membres		
Afférents au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	12

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-quatre et le lundi 9 décembre à 10h30, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 3 décembre 2024, s'est réuni au Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Evelyne CARON (suppléante de M. COUSIN), Frédérique VAN ROOY, Messieurs Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de M. HAMY), Marc BOUTROY, Yves ENGRAND, Claude KIDAD, Guillaume LOEUILLEUX, Laurent LENOIR, Jacques LOUCHEZ, Jean-Marie LOUCHEZ (suppléant de M. MAJEWICZ), Olivier PLANQUE.

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART, Véronique DUMONT-DESEIGNE, Brigitte MARCQ, Corinne NOEL, Messieurs Charles COUSIN (suppléé par Mme CARON), Bruno DEMILLY, Pascal GAVOIS, Michel HAMY (suppléé par M. BEGUE), Olivier MAJEWICZ (suppléé par M. Jean-Marie LOUCHEZ), Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Philippe MIGNONET, Antoine PERALDI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Evelyne CARON

AT1-12-2024 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA REGIE DE QUARTIERS DE CALAIS POUR SON ACTIVITE LIEE AU REPAIR CAFE

Rapporteur : Monsieur Marc BOUTROY, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que, dans le cadre du programme d'actions, d'animation, de communication et de Formation soutenu par l'ADEME depuis décembre 2021, le Service Animation du territoire du SEVADEC s'est engagé à mener des actions visant à favoriser le réemploi et la réutilisation en partenariat avec des acteurs du territoire.

Le thème 3 du programme d'actions du SEVADEC prévoit la promotion du réemploi, de la réutilisation et du recyclage.

L'association Solid'Air à Bois-en-Ardres a ouvert un Repair Café, tenu par des bénévoles. La mission de ce dernier est de remettre en état des appareils électriques et électroniques afin de garantir l'allongement de la durée de vie des produits.

Afin d'exercer à bien ses missions, l'association Solid'Air a sollicité le SEVADEC pour accéder au local des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques de la déchèterie de Louches dans le but de récupérer des objets électriques et électroniques, pour y extraire, dans leurs ateliers, les pièces détachées nécessaires à la réparation des objets.

Accusé de réception en préfecture
062-256203936-20241209-AT1-12-2024-DE
Date de télétransmission : 10/12/2024
Date de réception préfecture : 10/12/2024

Lorsque l'état des appareils électriques et électroniques ne permet pas une réparation, ceux-ci seront déposés en déchèteries pour être valorisés.

Il convient, par conséquent, de conclure une convention, afin d'organiser la venue hebdomadaire d'un bénévole sur la déchèterie citée ci-dessus, dans le respect du règlement des déchèteries du SEVADEC afin d'assurer la sécurité des usagers, des agents et des bénévoles.

La convention sera conclue pour une durée d'un an et pourra être reconduite une année après accord des deux parties.

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 2 décembre 2024, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ainsi que tous les actes y afférents.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois
suscits,*

*Pour Copie Conforme,
Le Président,*


SEVADEC
62101 CALAIS CEDEX

Décision rendue exécutoire
Le <u>10/12/2024</u>
Caracté exact
Le <u>Président</u>